

**« Quelle place pour les émotions dans la relation d'aide en accueil familial ? »**

08/04/2021

\* \*

\*

Présents :

- Manon Cerdan, Secrétaire Générale du Comité éthique et scientifique, juriste, Directrice de l'innovation médico-sociale CetteFamille
- Alain Koskas, Président d'Honneur du Comité éthique et scientifique, psycho-gérontologue, Président de la FIAPA
- Brigitte Evano, philosophe, Vice-Présidente Association Vieux et Chez Soi
- Christiane Gachet, Secrétaire générale Association France Parkinson
- Brigitte Lescuyer, formatrice consultante maltraitance/ bientraitance
- Judith Mollard Palacios, psychologue, France Alzheimer
- Melissa-Asli Petit, Docteure en sociologie, spécialiste des questions liées à la longévité
- Aline Rambaud, chargée de mission réseau des accueillants, CetteFamille
- Florent Ury, Infirmier diplômé d'Etat, chargé de mission Qualité CetteFamille
- Florence Villard, médecin gériatre

Excusée :

- Zoé Labarre, gérontopsychologue, formatrice pour CetteFamille

\* \* \*

**I. Introduction au comité éthique CetteFamille et explication du contexte**

Quelles frontières entre l'empathie, la juste distance, les émotions ? Quelle place ces métiers de l'aide accordent-ils aux émotions ? Les formations sur la gestion des émotions font florès, mais s'agit-il finalement de les « gérer » ou de les supprimer ? Sont-elles trop présentes ? Qu'est-ce que recouvre la notion de juste distance, injonction faite à tous les professionnels du secteur, mais qui peut trouver une application encore plus complexe en accueil familial du fait d'une relation presque intime qui s'instaure ?

Afin d'éclairer les pratiques de ces professionnels que sont les accueillants familiaux, le comité éthique a souhaité s'interroger sur ces questions pour remettre en cause certaines idées reçues, comprendre le rôle des émotions dans la relation d'aide ainsi que ses limites.

Toujours dans cette philosophie « d'éthique en actes », il a été proposé à Brigitte Evano, membre du comité éthique depuis ses débuts, et Vice Présidente de l'association Vieux et Chez soi (association citoyenne qui milite pour une « vieillesse libre et assumée jusqu'au bout de la vie ») d'animer cette rencontre.

**II. Les échanges**

• **« L'émotion du cheval »**

Afin d'introduire le propos, Brigitte Evano relate un cas que nous avons rencontré lors d'une rencontre précédente. Véronique, accueillante familial, accueillait chez elle Pierre, un homme de 60 ans en situation de handicap. Pierre n'avait plus vraiment goût à la vie, n'avait envie de rien. Jusqu'au jour où, passant devant un centre équestre en voiture, et voyant l'émotion de Pierre sur le siège passager à la vue des chevaux, elle décida

de s'arrêter et d'aller visiter le centre équestre. Depuis le début de l'accueil, jamais elle n'avait vu Pierre ainsi et elle prit des renseignements pour l'inscrire à un cours d'équitation. Malheureusement, elle se heurta à un refus de son représentant légal, qui ne considérait pas cette dépense comme nécessaire alors que Pierre avait les moyens financiers. La question qui s'était alors posée au comité était de savoir si l'accueillante devait faire des démarches pour changer de tuteur, au risque, si jamais cela n'était pas accepté, de voir la relation s'envenimer avec le tuteur, et ce au détriment de Pierre...

L'émotion de Pierre reléguée aux oubliettes, l'émotion de l'accueillante démunie, l'émotion suscitée par ce cas auprès des membres ; bref, cette affaire d'émotions est restée en mémoire et elle a souhaité soumettre ce sujet au comité éthique.

- **Ce que la philosophie nous dit des émotions**

Lors de ce comité, l'idée était de s'appuyer sur la philosophie pour éclairer la pratique. Dans notre société moderne, la raison semble primer sur les émotions. Il s'agit de déduire, de gérer, d'ordonner, de trouver une solution en faisant appel à la raison. Les émotions sont souvent assimilées à des bons sentiments, qu'il pourrait être de bon ton de gommer dans une relation d'aide professionnelle.

Brigitte Evano, philosophe, nous renvoie alors à Descartes (17<sup>e</sup> siècle), à qui l'on prête cette séparation entre émotions et raison qui nous suivrait encore aujourd'hui. Descartes s'est posé la question suivante en d'autres termes, mais si l'on devait résumer en disant « quel machin je suis ? ». Et il y a répondu en disant ceci : « *Qu'est-ce qu'une chose qui pense ? C'est une chose qui doute, qui entend, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent.* »

Il n'y a donc pas que la raison, il y a bien aussi la sensation au fondement de l'être humain, et que ces deux-là, fonctionnent en équipe. Les sensations, ou émotions, seraient le premier degré de notre rapport au monde. Notre raison serait là ensuite pour qu'elles soient utiles mais ne nous dévastent pas.

Cette émotion dans le rapport au monde, à l'Autre, nous emmène sur la notion d'empathie, cette capacité à se mettre à la place de l'autre pour le comprendre. C'est comme si finalement l'empathie était considérée comme une forme de hauteur : elle serait cette juste distance entre l'émotion, suscitée par une situation, et la raison qui permet de la « régler ».

Les termes de la discussion étaient alors posés : quelle place pour l'émotion, pour la raison, pour l'empathie ?

- **Ce que la pratique montre dans les faits**

Dans les métiers d'accompagnement, il y a une partie visible et une partie invisible. La partie visible serait les soins d'accompagnement à l'hygiène, et la partie invisible serait les soins relationnels.

*« Je travaille dans un établissement où l'on s'est demandé comment rendre visibles ces compétences relationnelles. Nous avons mis tout le monde autour de la table et chacun a pu s'exprimer sur son ressenti, mais aussi entendre les autres sur leur ressenti. Un proche d'une personne âgée a même dit ainsi à la fin « je découvre que les soignants ont des émotions » »*

La situation évoquée apparaissait dans un climat de tension, une situation de blocage, et ce que ce cas fait apparaître, c'est qu'il était nécessaire de « passer par l'émotion », de « la déposer » pour passer ensuite à la raison ; sans cette étape, le raisonnement ne pouvait pas avoir lieu. « *Ces deux-là, fonctionnent en équipe* » ...

*« Je sens qu'il y a quand même une évolution sur la prise en compte de ces émotions. En tant qu'aidante, j'ai pu voir que de plus en plus de cadres ou responsables s'appuient sur les ressentis de leur personnel,*

*avec un regard soutenant et valorisant, sans pour autant réduire ces personnels à cette dimension uniquement émotive »*

Ce deuxième témoignage met en évidence la nécessaire valorisation de cette approche de la part de ceux qui « encadrent », sans quoi l'émotion risque d'être reléguée au rang du bon sentiment, et l'étape de la raison n'être pas atteinte. Si on rate la première marche, il est difficile de continuer de monter l'escalier...

- **Les limites des émotions**

Être dans l'empathie, c'est essayer de comprendre l'autre, notamment au travers de ses émotions. Mais c'est aussi accepter de ne pas tout comprendre. Ce que nous dit la philosophie, c'est que chaque être humain a une « zone d'ineffable », qui ne peut être exprimé par des paroles, et qui ne sera pas accessible malgré tous les efforts. En termes d'éthique, cela veut dire qu'il faut faire attention à ne pas interpréter ce qui n'est pas dit, au risque de faire totalement fausse route, et de ne plus être dans l'empathie, mais dans une forme d'emprise.

L'emprise dans la relation d'accompagnement peut aussi se loger ailleurs, comme les membres l'ont mis en évidence. Elle peut être de l'aidant vers l'aidé, mais aussi de l'aidé vers l'aidant, qui conscient de l'engagement de son aidant (qu'il soit professionnel comme un accueillant familial, ou un proche parent) peut jouer sur ses émotions et abuser de son engagement. D'où l'importance, dans le cadre d'un aidant professionnel, de connaître son cadre d'activité pour poser des limites, et être en capacité de faire appel à la raison au travers de règles, de lois, de référentiels.

La verbalisation des émotions n'est cependant pas toujours évidente. Il peut y avoir des difficultés à verbaliser, parce que ce sont des professionnels qui n'ont pas l'habitude de donner leur avis, ou parce que ce sont des aînés ou des personnes en situation de handicap qui n'ont pas eu non plus l'habitude de s'exprimer. Verbaliser les émotions est finalement assez nouveau dans les pratiques. Le comité rappelle aussi que cette verbalisation nécessite un espace ; à la fois de lieu mais aussi de temps.

\* \* \*

En conclusion, le comité partage la conviction, éclairée à la fois par la philosophie et la pratique, que les émotions font partie intégrante de la relation d'aide. Ces émotions, pour permettre une compréhension mutuelle, doivent pouvoir être verbalisées d'une manière ou d'une autre, et ce pour éviter les interprétations sauvages et erronées. Il faut pour cela créer un espace de lieu et de temps qui le permette. Néanmoins, les émotions ne suffisent pas pour analyser une situation et répondre à une attente, c'est une première étape qui doit mener à une discussion raisonnée, au moment de laquelle il s'agira alors de faire appel à des règles et des référentiels pour prendre les décisions les plus justes et dans le respect de chacun.

**CetteFamille remercie les différents intervenants qui étaient présents par visioconférence, pour leur engagement, leur enthousiasme, et leurs apports lors de cette réflexion et leur grande fidélité.**

Ce compte rendu a été soumis à leur approbation.